



Province de Québec  
MRC de Bécancour  
Municipalité de Sainte-Françoise

Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

**AVIS DE MOTION**  
**RÈGLEMENT #24-2021 EXIGEANT LA PRODUCTION D'UNE EXPERTISE POUR OBTENIR**  
**UNE AUTORISATION PARTICULIÈRE EN ZONE POTENTIELLEMENT EXPOSÉE AUX**  
**GLISSEMENTS DE TERRAIN**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée

Que, lors d'une séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Françoise tenue le 16 novembre 2021, AVIS DE MOTION a été donné concernant le règlement 24-2021 intitulé Règlement exigeant la production d'une expertise pour obtenir une autorisation particulière en zone potentiellement exposée aux glissements de terrain.

Le règlement vise à assujettir la délivrance de tout permis de construction ou de lotissement ou de tout certificat d'autorisation à la production d'une expertise par le demandeur dans le but de renseigner le conseil municipal sur la pertinence de délivrer le permis ou le certificat et sur les conditions auxquelles devrait, le cas échéant, être assujettie cette délivrance compte tenu de ces contraintes.

Ledit règlement s'applique spécifiquement pour les interventions dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain de la municipalité.

Le projet de règlement est déposé séance tenante et il est disponible pour consultation au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

Le règlement sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Donné à Sainte-Françoise, ce 18 novembre 2021.

  
Carine Neault, greffière-trésorière

**Certification de publication**  
**(articles 335 et 346 du Code municipal)**

Je, soussignée, greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Françoise, MRC de Bécancour, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Sainte-Françoise, ce 18 novembre 2021.

  
Carine Neault, greffière-trésorière